

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE DANIEL PEYRON »

Siège ABIDJAN ABOBO SAMAKE, Lot 1131-1132, Ilot
93

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 06/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE DANIEL PEYRON

»

Objet : - Enseignement secondaire général, Technique et
proessionnel

- La prise de participation dans toutes
entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créés ou
à créer, ayant un objet similaire ou connexe

- Et également, toutes opérations industrielles,
commerciales, financières , mobilières ou immobilières se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO SAMAKE, Lot 1131-1132,
Ilot 93

Dirigeant(s) M DIABY MOUSTAPHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02060 du 14/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23732/GTCA/RC/2025 du 14/04/2025

